

PLANNING INGENIERIES COLLECTIVES DLA

N°	Thématique d'accompagnement	Cet atelier s'adresse à votre structure si :	Durée	Bénéficiaires	Conditions / Prérequis	Sept	Oct
18	L'art de pitcher son projet pour convaincre (présentation à l'oral)	- Elle souhaite présenter et soutenir à l'oral ses actions ou ses projets devant des partenaires et/ou financeurs	13H30	Responsables et Dirigeants associatifs	\	12 - 19 -	11
19	Vous devez remettre à vos financeurs un bilan d'activité ? Evaluer son action pour rendre compte des financements publics sollicités ou obtenus	- Elle a obtenu un financement public et doit produire un rapport synthétisant les actions réalisés ou pas et expliquant les résultats présentés	09H00	Responsables de structures en charge de projet	Structures ayant sollicité ou obtenu des financements publics	13-20	
20	Elaborer un budget prévisionnel convaincant	- Elle souhaite recenser les recettes et dépenses de son activité - Elle souhaite vérifier la faisabilité financière de nouvelles actions	09H00	Responsables de structures salariés ou bénévoles - Personnes en charge du budget	Matériel informatique conseillé	16-23	
21	La méthodologie de réponse aux appels à projet : comment se positionner efficacement ? Comment faire preuve d'innovation ?	- Elle souhaite déposer un dossier de candidature qui soit remarqué dans lesquels elle présente des actions innovantes	13H30	Responsables de structures en charge de projet	\	17-24 -	01
22	Organiser et Réussir ses événements et manifestations	- Elle souhaite mettre en place des événements auxquels ses bénéficiaires et/ou du public extérieur vont être amenés à participer	09H00	Dirigeants (salariés ou bénévoles) - personnes en charge de l'organisation d'événements	\	26 -	03
23	Les conséquences fiscales d'une activité lucrative pour une association	- Elle génère des recettes liées à la vente d'un produit et/ou d'une prestation, qui peuvent infuser sur le régime fiscal normal d'une organisation but non lucratif	9h00	Responsables de structures (salariés ou bénévoles)		27 -	04
24	Monter un dossier de demande de financements européens (FSE)	- Elle souhaite obtenir un financement conséquent pour un projet d'envergure	13H30	Responsables de structures - Personnes en charge de rechercher des financements ou monter des dossiers	\	30 -	07 - 14
25	Remplir efficacement son dossier de demande de subvention (formulaire Cerfa)	- Elle doit solliciter une subvention publique	09H00	Responsables de structures salariés ou bénévoles - toute personne qui doit élaborer une demande de financement	Matériel informatique conseillé		08 - 15
26	Ecrire son rapport d'activité	- Elle doit présenter devant l'Assemblée Générale ou devant des partenaires les réalisations d'une année d'activité	09H00	Responsables de structures (salariés ou bénévoles), secrétaires - personnes en charge du bilan d'activité	\		10 - 17
27	Accompagner une phase de changement dans votre organisation	- Elle a déjà connu une situation de changement ou si elle sera confrontée à un changement d'organisation, de process, de stratégie	13H30	Dirigeants et Responsables de structures (salariés ou bénévoles)	Les participants doivent préparer au moins 1 cas de changement auquel ils ont du faire face dans leur structure		18 - 25 - 31
28	Associations et fonds propres : pourquoi les associations doivent gagner de l'argent ?	- Vous ne savez pas ce dont il s'agit est utilisée cette expression « fonds propres », ou « fonds associatifs » lors d'un rendez-vous avec votre banque, chez votre expert-comptable, ou encore dans un dossier de demande de financement d'un partenaire... - Vous voulez savoir ce que sont véritablement ces fonds que l'on retrouve dans le haut du bilan au passif ? - Vous voulez savoir pourquoi on dit aux associations qu'elles doivent se doter d'un niveau de « fonds propres » suffisant ? - Et d'ailleurs, qu'est-ce qu'un « niveau de fonds propres suffisant » ?	09h00	Tous les gestionnaires salariés ou bénévoles et administrateurs du monde associatif qui souhaitent : - pouvoir lire et interpréter leur bilan ; - négocier avec ses financeurs publics et privés ; - présenter le bilan de leur association en assemblée générale.	\		21 - 28

Catégories des thématiques :

GOUVERNANCE ASSOCIATIVE - VIE ASSOCIATIVE - STRATEGIE
COMPTABILITE / GESTION FINANCIERE / SOCIAL
COMMUNICATION
RESSOURCES HUMAINES

. Les ingénieries s'organisent en matinée de 08h30 à 13h00
. Pour chaque ingénierie, les dates données sont indissociables.